

Dans ce numéro

- **Éditorial**
Page 1
- **Économie versus humanisme: une théorie qui piétine le « visage humain » du Mexique**
Ana Isabel Otero
Page 2
- **Terroir, mondialisation et indication géographique: des concepts conciliables?**
Marie-Lou Ouellet
Page 5
- **Synthèse des activités du mouvement du commerce équitable au Forum social mondial 2004**
René Audet
Page 8
- **Les consommateurs européens veulent des critères substantifs**
Marc-André Lafrance
Page 12
- **L'investissement socialément responsable, deux outils de gestion, signes d'un phénomène en évolution**
Marie-Hélène Blais
Page 13
- **Site Internet du mois**
Page 7
- **Congrès de l'Acfas**
Page 18
- **Appels de communications**
Pages 19 à 21
- **Babillard**
Page 22
- **Séminaires scientifiques 2003-2004**
Page 23
- **Calendrier des événements**
Page 24

Oeconomia Humana

Bulletin de la Chaire Économie et Humanisme

Avril 2004

Éditorial

Patrick Laprise

Rédacteur en chef

Un autre monde est possible, mais il est dans celui-ci.

-Paul Éluard

Pour ses membres, la Chaire Économie et Humanisme de l'UQÀM est plus qu'un lieu de rencontre stimulant. C'est aussi un forum où se mêlent une foule bigarrée de disciplines et d'identités. Je me considère choyé d'être le nouveau rédacteur en chef d'Oeconomia Humana, le porte-étandard de notre jeune et dynamique Chaire de recherche. Comme la Chaire Économie et Humanisme, je possède toutefois une personnalité distincte.

Ainsi, je rêve d'un monde où cette courte phrase ne prendrait pas l'allure d'une confession : Je suis un environnementaliste. Je suis aussi un humaniste. Les deux vont très bien ensemble.

Systématiquement, je passe pour un illuminé quand j'exprime un point de vue « écolocentrique ». Quel hurluberlu ressent de la colère envers ces gens tout ce qu'il y a de plus urbains qui enfoncent l'accélérateur de leurs immenses Véhicules Utilitaires Sport (VUS), conçus pour affronter et dominer la nature, dans le seul but d'éviter un feu rouge?

Quel écervelé en veut au plus haut point à ces gens qui ont eu la merveilleuse idée d'installer des panneaux publicitaires sur des camions ventripotents qui consomment le précieux liquide que nous ont légué le soleil et le temps, j'ai nommé le pétrole? Qui peut considérer que cette situation est intolérable et relève de la plus grande aberration, et en toute relativité, va jusqu'à la considérer comme un crime contre

l'humanité?

Quelqu'un comme moi.

Pourtant, cette attitude n'est pas de tout repos, peu s'en faut. En effet, afin d'aller au-delà des regards incrédules qui accompagnent habituellement l'expression de tels sentiments en public, il faut généralement expliciter quelque peu la teneur des émotions. Les moins tenaces laisseront tomber devant le manque d'intérêt flagrant ou les excuses banales qui dénotent le désengagement à la « Cause ». Les autres vont persister, jusqu'à en épouvanter leurs interlocuteurs qui croient assister à une horrible manifestation d'hérésie. Le milieu de la recherche universitaire est un lieu idéal pour fortifier les idées et les arguments qui sont nécessaires dans cette lutte constante.

Le plus grand danger dans une posture d'une telle naïveté est semblable au danger que comporte le fait de courir les yeux fermés. On a l'impression que l'on se dirige dans la bonne direction jusqu'à ce qu'on rencontre le premier obstacle. Pour les environmentalistes, l'espace qui nous entoure possède bel et bien les attributs de la noirceur. Le plus grand obstacle se trouve à l'intérieur de cette masse inerte qui se nomme indifférence. Cette indifférence vient souvent à bout même du coureur le plus décidé, comme le prouve le décès récent d'un environmentaliste canadien réputé, Tooker Gomberg¹. Les écologistes sont par ailleurs reconnus pour avoir un taux de suicide plus élevé que la moyenne de la population. Car en plus d'être un précheur dans le désert, l'environnementaliste, pourtant en proie aux mêmes dilem-

mes que le citoyen moyen, doit toujours friser la perfection dans le moindre de ses actes. C'est là la rançon de l'idéalisme.

Il n'existe pas de remède efficace contre un tel mal. Par contre, il vaut infiniment mieux vivre dans l'action que dans l'immobilité et au même titre, dans l'avancement de la recherche que dans le *statu quo*. Je le rappelle, la Chaire Économie et Humanisme est un lieu de rencontre d'une grande valeur pour les idées de tous les horizons. La position idéaliste que je soutiens n'est qu'une parmi des dizaines de façons de voir l'économie, l'environnement ou l'humanisme qu'on retrouve au sein de la Chaire. C'est là que les recherches des membres de la Chaire puisent toute leur richesse.

Dans ce numéro, nous avons la joie d'inaugurer une rubrique originale avec le texte de Madame Ana Isabel Otero, étudiante au doctorat en Science politique qui nous offre son opinion sur les conséquences du néo-libéralisme dans son pays d'origine, le Mexique. Le texte de Madame Otero trace un portrait concret de la situation et en appelle à des solutions pour redonner un visage humain à la science économique appliquée. Ce texte est le premier d'une série qui formera une nouvelle rubrique mensuelle portant sur un sujet qui sied bien à la nature unique de la Chaire Économie et Humanisme : l'idée personnelle que se font les étudiants-chercheurs de l'économie et de l'humanisme. La diversité de cultures et de disciplines présente à la Chaire offrira des interprétations engagées et nuancées de ces deux termes. Par le fait même, les textes de cette série articuleront les sujets de chaque numéro.

Les deux textes suivants, ceux de Marie-Lou Ouellet et René Audet, offrent justement des solutions en analysant deux types d'alternatives au paradigme économique dominant. Le texte de Madame Ouellet, écrit avec un style aussi délicieux qu'un pâté de foie gras, porte sur les indications géographiques comme label de certification des produits du terroir. On verra comment

et pourquoi s'effectue le juste retour de produits et de terres autrefois relégués à la misère en raison de l'impossibilité de les industrialiser et de les uniformiser.

Le texte de Monsieur René Audet, de retour récemment du Forum social mondial de Mumbai en Inde, traite des activités du mouvement du commerce équitable au cours de ce grand sommet alternatif. L'analyse fort intéressante des différents discours et problématique en place faite par Monsieur Audet, renvoie à des enjeux passionnantes qui modèleront possiblement la nature du commerce dans un avenir proche. Un texte à lire absolument. De son côté, Monsieur Marc-André Lafrance nous parle d'un tout récent développement dans le domaine de la responsabilité sociale corporative européenne. Son texte porte sur la récente demande de l'Association européenne pour la coordination de la représentation des consommateurs dans la normalisation pour des critères précis de performance sociale corporative. Finalement, Madame Marie-Hélène Blais nous rapporte la très intéressante conférence en deux temps de MM. Éric Loiselet et Marc-André Lafrance, qui a eu lieu le 25 février 2004 à l'UQAM. Les conférenciers ont respectivement présenté les particularités de deux outils de gestion de l'investissement socialement responsable (ISR), soit l'EPM et le CRAT. Les explications précises de Madame Blais aident à saisir la distinction claire entre les deux outils en plus de dévoiler des enjeux importants qui entourent l'ISR.

¹Fortin, Jean-Philippe, *La Presse*, 15 mars 2004, cahier actuel, p. 9. Tooker Gomberg a grandi à Montréal et a poursuivi tout au long de sa vie une lutte active pour l'environnement et la justice sociale. Il fut conseiller municipal dans la capitale de l'Alberta, Edmonton, jusqu'en 1995 et il s'impliqua ensuite avec l'ONG le Monde à bicyclette. Avec celle-ci, il s'est mis à parcourir le monde (à bicyclette !) avec un message écologique et social. Il a beaucoup fait pour le réseau de pistes cyclables montréalais, qui fut nommé, il y a quelques années, le meilleur en Amérique du Nord. Il s'est enlevé la vie, à 49 ans, alors qu'il travaillait sur un projet similaire, dans les Maritimes canadiennes. Voir le site de son organisme : www.greenspiration.org

Économie versus Humanisme : une théorie économique qui piétine le « visage humain » du Mexique

Par Ana Isabel Otero

Candidate au Doctorat en Science politique

Étudiante-rechercheuse à la Chaire Économie et Humanisme

La science économique, prise comme théorie qui veut optimiser l'allocation des ressources, oublie la plupart du temps qu'elle en vient à formuler des doctrines derrière lesquelles il y a des êtres humains. Cela me fait penser à un article intitulé « The myth of fair prices : a graphical analysis » que j'ai lu récemment¹. Les auteurs de l'article signalaient qu'il était plus efficace de faire des transferts d'aide directe que d'essayer de fixer un prix juste pour les produits comme le café. Selon leur analyse, il semblerait qu'il n'existe pas d'individus derrière ces courbes d'optimisation et ces formules mathématiques. Ces économistes ne prennent pas en compte l'opportunité qu'offre le développement durable à des petits producteurs qui souhaitent l'amélioration de leur qualité de vie.

De nos jours, le néo-libéralisme est la théorie dominante de la science économique. Selon cette théorie, le libre marché est supposé engendrer l'équilibre « naturel » des prix à travers l'interaction de l'offre et de la demande. Cette théorie prescrit également aux gouvernements d'intervenir le moins possible dans l'ensemble de l'économie. Pourtant, les résultats tendent à être négatifs pour la société. À titre d'exemple de ce que j'avance et en offrant une perspective personnelle, je vais parler du cas du Mexique lors des ajustements structurels imposés par le FMI.

Le gouvernement mexicain a mis en place les ajustements et les réformes économiques demandées par le FMI, a arrêté de subventionner les produits de base, a privatisé la plupart des entreprises publiques et les banques, a restreint les dépenses publiques dans l'éducation et la santé, a ouvert les frontières commerciales et a signé des traités de libre-échange. Résultat : les produits de base désormais non subventionnés ont augmenté de prix à un tel point que les secteurs de la société ayant un bas niveau de revenu n'ont pas les moyens d'avoir un niveau minimal d'alimentation acceptable². Il n'existe plus qu'une banque de propriété entièrement mexicaine, des actionnaires étrangers possédant le contrôle des autres banques. Il en va de même pour les entreprises, qui ont été absorbées par les grosses entreprises transnationales. À l'heure actuelle, les Mexicains ont, en moyenne, un niveau d'éducation équivalent à cinq ans de scolarité et le taux d'analphabétisme demeure élevé (environ 12%). Un secteur important de la population n'a pas accès aux

services de santé; les pauvres deviennent plus pauvres, la classe moyenne, qui s'était accrue en proportion pendant la période des années 1970 à 1980 est en voie d'extinction et les groupes traditionnellement exclus vivent la plus grande marginalisation. Quelles sont les solutions proposées maintenant par les économistes? On les entend à peine.

Si l'on considère qu'en 1989, 44.7% des Mexicains vivaient dans des conditions de pauvreté extrême et que pour l'année 2000 ce pourcentage s'est accru à 54.2%, il existe clairement un problème de développement humain³. Le résultat final de l'application directe des réformes économiques, sans tenir en compte le facteur humain, a été une hausse du chômage, de la pauvreté et de la polarisation économique. La limitation des dépenses sociales et la libéralisation des marchés ont eu comme conséquences une baisse de la capacité de production et une détérioration du bien-être de la plupart des Mexicains.

Le problème des théories économiques, en général, est qu'elles font abstraction des politiques sociales et économiques qui donnent à la population une place prépondérante. Dans le cas du Mexique, il aurait fallu d'abord une politique de génération et de redistribution du revenu afin d'incorporer les plus démunis dans l'économie nationale⁴.

L'exemple du Mexique illustre que la science économique, loin d'avoir établi la supériorité théorique d'une économie de marché dérégulée, n'a fait que conduire la population vers une impasse sociale. D'habitude, la théorie économique fait se soumettre les êtres humains aux lois du marché. Ainsi, l'individu doit agir par rapport aux principes de l'économie, alors que l'économie devrait être au service de l'homme.

En prenant en compte l'importante croissance dans l'ensemble de l'économie mexicaine pendant le début des années 1990, comment peut-on expliquer cette situation persistante de malaise social? Tout simplement, il y a que la théorie économique ne prend pas en compte les problèmes de corruption des gouvernements, les obstacles à la redistribution des re-

venus ou l'impunité des entreprises transnationale. Bref, elle ne prend pas en compte les êtres humains.

Est-il possible d'avoir une économie avec un visage humain ?

Les économistes semblent incapables de développer un modèle alternatif capable de réintégrer la société. Étant donné que la finalité du développement économique est la satisfaction équitable des besoins et que les lois du marché doivent être au service des hommes, l'existence d'une vraie régulation politique et une cohésion sociale étroite et organisée est rendue nécessaire. L'économie devrait aider les individus à choisir leur champ d'activité et leur développement personnel, plutôt que de subir les conséquences d'une série de recettes mal appliquées. En effet, « la seule finalité légitime de l'économie est la qualité de vie des hommes et des femmes, à commencer par celle des plus démunis. »⁵

Une vraie qualité de vie commence par la satisfaction équitable des aspirations, en incluant celles qui échappent aux concepts monétaristes, comme la dignité, la paix, l'éducation, la sécurité, l'environnement, etc. Dans ce sens, les critères économiques devraient changer ; il faudrait éviter de juger la performance à travers la croissance du PIB et les statistiques du revenu per capita ; il vaudrait mieux prendre en compte la distribution de ce PIB, voir de près les indicateurs de développement humain et les considérer comme un facteur de succès ou d'échec. En effet, à quoi servent une croissance annuelle de 3%, une balance de paiement positive, un déficit du budget minimal, si le taux de pauvreté ne cesse pas de s'accroître ? Il est nécessaire donc d'adapter les moyens à l'ensemble des finalités de l'économie.

Ainsi, selon les mots de Jacques Généreux,

« un système économique pleinement efficace n'est pas seulement celui qui garantit l'absence de gaspillage des ressources dans la production des biens, mais aussi celui qui satisfait au mieux l'ensemble des exigences de l'humanité, à commencer par l'exigence de justice. La justice, comme la dignité humaine, ne sont donc pas des considérations indépendantes de celles liées à l'usage efficient des ressources, elles comptent au contraire au nombre des critères essentiels et indissociables d'appréciation de l'efficacité globale d'un système économique. »

Pour ce faire, il est nécessaire d'aller au bout du problème et de proposer des solutions qui sortent de la seule logique de l'optimisation sur un graphique tel que celui de Yanchus et de Vanssay. Le but est de mettre en place un système de redistribution du revenu qui touche aussi les secteurs marginalisés. Alors, c'est dans de nouvelles formes d'interaction économique, comme les nouveaux mouvements socio-économiques, les marchés alternatifs et le commerce équitable qu'un secteur marginal de la population pourra trouver l'espoir de voir son niveau de vie s'améliorer.

¹ Dennis Yanchus and Xavier de Vanssay, "The myth of fair prices: a graphical analysis", *Journal of Economic Education*, Summer 2003.

² Les aides vers l'agriculture ont diminué de 8.1% en 1981 à 4.2% en 1990. Le secteur agricole qui était centré sur le marché interne a été le plus affect. Banco de México.

³ J. Boltvinik, *La pobreza ignorada: evolucion y características*, Memorias del Foro, México, 2002.

⁴ Carlos Heredia et Mary Pucell, *Structural Adjustment in Mexico*, Development group for Alternatives Policies, 1995.

⁵ Jacques Généreux, Manifeste pour l'économie humaine, <http://pedagogie.cegep-fxg.qc.ca/profs/mdiouri/manifest.pdf>

Terroir, mondialisation et indication géographique : des concepts conciliables ?

Les défis d'un label altermondialiste

Par Marie-Lou Ouellet

Étudiante-rechercheuse à la Chaire Économie et Humanisme

Pour certains chercheurs, la mise en valeur des produits du terroir par les indications géographiques caractérise un phénomène de résistance à la mondialisation (Bérard et Marchenay, 1995). L'image que l'on se fait d'un produit du terroir est en effet à des lieux de celle de la mondialisation : c'est celle des particularismes et des spécificités contre la plastification et l'homogénéité. On attribut par ailleurs à ces produits labellisés de nombreux bénéfices socio-économiques : l'augmentation des revenus des producteurs situés dans des régions marginales, l'amélioration de la structure des emplois, l'utilisation de méthodes agraires environnementalement durables (Jenkins et Parrott, 2003). Or, la mondialisation n'est pas réputée pour générer ces phénomènes, bien au contraire. Pas étonnant qu'on fasse pression pour protéger les indications géographiques par la réglementation et même pour en augmenter la portée. Issues de la France et reproduites à l'échelle de l'Europe, les indications géographiques partent en effet à la conquête du monde et tentent d'ébranler l'ordre commercial mondial pour qui les marques de commerce ont primauté. Portrait de ce label altermondialiste.

Les produits de la misère

Les labels reliés à l'origine des produits ont une longue histoire et c'est la France qui, dès 1919, a créé le concept d'appellation d'origine contrôlée (AOC). Ce sont les viticulteurs qui seront, pendant de longues années, les seuls à profiter du label AOC. L'explication est simple : après la deuxième guerre, il fallait en effet nourrir la population et pour ce faire, on a ouvert le monde paysan à la modernisation. Dans ces conditions, certains terroirs ne correspondaient pas au modèle industriel de développement agricole qui visait à intégrer la technologie et la science dans les méthodes agraires. Jugés trop difficiles et inadaptés à ce qui allait devenir l'agribusiness, les hectares de roches et les arpents escarpés ont été marginalisés. Ce n'est qu'à partir des années 1970 que les hommes et les femmes vont reconquérir les terroirs. Pendant les 20 à 30 années qui suivront, on relancera les produits agroalimentaires typiques et authentiques, produits qu'on dotera d'un label à caractère territorial et qu'on protègera par une loi. En 1992, la réglementation sur les appellations finira par s'étendre à l'Union européenne. Pour les Français, les Italiens et les Espagnols, ce sera la victoire du

Sud de l'Europe sur le Nord qui, réticent, y percevait des mesures protectionnistes.

Changement de paradigme : de la masse au particulier

La plupart des régions rurales du monde dépendent le plus souvent d'une agriculture produisant des aliments génériques, primaires, non différenciés. Elles sont alors particulièrement exposées à la compétition mondiale qui produit les mêmes denrées. Seul le prix compte et cette suprématie entraîne les revenus à la baisse, la consolidation de l'industrie, la perte d'emplois, l'exode rural. Parallèlement, les comportements de consommation changent. Alors que la consommation de masse de l'époque moderne a longtemps représenté la libération et le développement de la classe ouvrière qui pouvait enfin se sentir membre à part entière de la société (Miles, 1998), la consommation post-fordiste est maintenant fragmentée. Les consommateurs, inquiets, sont préoccupés de l'origine des aliments et des risques reliés à leur consommation; plus aventureux, mieux informés, ils recherchent la variété et sont intéressés par les produits qui recèlent des qualités liées à des régions et des identités, des produits qui font montre de caractère social, culturel et environnemental. On assiste en fait à un changement de paradigme qui propulse la logique du productivisme vers une logique de qualité. Dans ce nouveau modèle, les terroirs sont bien positionnés car ils jouissent d'avantages comparatifs fondés sur la spécificité du lieu et des savoir-faire. En outre, et c'est là le retournement de l'histoire, les terroirs ont la chance d'avoir été épargnés des effets des pratiques agraires intensives, d'avoir maintenu des méthodes plus traditionnelles et d'avoir préservé leurs attributs et leur identité locale malgré la mondialisation plastifiante. Mais encore faut-il préserver cette «construction sociale» (Bérard et Marchenay, 1995). C'est ce à quoi ORIGIN veut s'attaquer.

Les terroirs contre l'emprise des marques

Fondée en juin 2003, ORIGIN (Organisation for an International Geographical Indications Network) est la première organisation mondiale pour la défense et la promotion des indications géographiques (IG). L'association est un lieu d'échanges, de soutien et d'assistance technique entre les producteurs. À cette fin, on veut que

l'expérience qu'ont certains groupes avec les indications géographiques plus anciennes telles que les françaises et les italiennes puisse aider d'autres collectifs de producteurs à s'organiser autour des indications géographiques ailleurs dans le monde. Dans un deuxième temps, son action vise à inciter les gouvernements nationaux à protéger les IG. Enfin, l'organisation veut peser dans les négociations internationales, notamment au niveau de l'OMC.

C'est l'affrontement entre deux cultures (Barham, 2003). La culture nord américaine axée sur les marques de commerce défendues de manière individuelle affronte la culture européenne et ses appellations collectives défendues par la législation. La marque de commerce peut se vendre ou être relocalisée ; l'appellation est de propriété publique et est indélogable. Pour les Américains, les Australiens et les Canadiens, ce système de labellisation agit comme un obstacle au commerce. Pour les Européens, il est impensable que l'Inde soit dépossédé du droit exclusif d'utiliser le terme *Basmati* ; il est inadmissible que le jambon de *Parme* ne puisse être vendu sous ce nom au Canada parce qu'une entreprise canadienne l'a enregistré et a fait sienne cette marque de commerce.

Ce que les défenseurs reprochent au système de libéralisation des échanges, c'est l'idée que tout doit entrer dans un moule et que les spécificités n'ont pas leur place. Comme le dit Jacques Proulx, président de Solidarité rurale du Québec (SRQ) et ardent défenseur des terroirs : «On nous a imposé la mondialisation, tentons de l'humaniser»¹. Pour SRQ et son président, humaniser la mondialisation, c'est protéger les terroirs et l'activité des hommes et des femmes qui y habitent par la mise en place d'une législation négociée et acceptée. Pour Anne Richard, chargée de mission auprès de la filière laitière AOC française et très impliquée dans le groupe ORIGIN, prétendre que les indications géographiques n'ont pas d'intérêts est une aberration : «C'est une économie particulière, c'est des sommes de micro-économies qui existent sur un terroir et on se doit de les laisser vivre en parallèle de tout le reste. On n'a pas le droit, parce que c'est des micro-économies, de dire que ce n'est pas intéressant.»² Pas intéressant ? Cette micro-économie représente pour la France 19 milliards d'euros (16 milliards pour les vins et spiritueux et 3 milliards pour les produits agroalimentaires) et malgré son caractère «micro», elle fait vivre 138 000 exploitations. En Italie, les 420 indications géographiques (300 pour les vins et spiritueux et 120 pour d'autres produits) correspondent à des recettes de 12 milliards d'euros (5 milliards d'euros pour les vins et spiritueux et 7 milliards d'euros pour les autres produits) et offrent un emploi à plus de 300 000 personnes (ORIGIN, 2004). En outre, l'indication géographique

que génère une rente économique supérieure aux producteurs, elle induit des activités économiques complémentaires et parce qu'elle est indélocalisable, elle permet le maintien d'actifs importants localement : une école, la présence d'un médecin, une bibliothèque...

Les terroirs dans la moulinette des négociations ?

Ces sommes paraissent ridicules si on les compare au total des échanges agroalimentaires conventionnels. Par exemple, en France, les AOC qui ne sont pas des vins et spiritueux représentent environ 3% du chiffre d'affaires de l'industrie agroalimentaire française (Richard, 2004). Mais pour certaines régions d'Europe, la vie économique et sociale repose sur ces produits identitaires qui ont su résister au temps parce qu'ils ont d'abord été localement consommés et qu'ils répondaient à des problèmes de domesticité. Marie-Anne Rainville, l'une des fondatrices de ORIGIN dira «de toutes les productions agricoles, ce sont les seuls espaces inimitables». Inimitables pour combien de temps ? Lors de la réunion de Cancun en 2003, l'Europe projetait de déposer une demande de protection supplémentaire pour 41 indications géographiques concernant les produits agroalimentaires. La réunion a achoppé avant qu'il en ait été question. Les négociations se poursuivent et selon Pascal Lamy, commissaire au commerce européen et négociateur pour la Commission européenne, celle-ci aurait adopté «une approche plus flexible sur les indications géographiques et sur l'environnement afin de faciliter la continuation du processus de négociation sur ces sujets» (Lamy, 2004). De quelle flexibilité s'agit-il ? Nul ne le sait. Pour l'heure, les négociations actuelles sur l'agriculture impliquent plusieurs enjeux dont l'accès aux marchés pour les pays du Sud, les réductions de toutes formes de subventions à l'exportation en vue de leur retrait progressif, et des réductions substantielles du soutien interne ayant des effets de distorsions. L'Europe assouplira-t-elle sa position sur les indications géographiques afin de régler les autres enjeux ? Jusqu'où l'Europe ira-t-elle ? On laissera les derniers mots à Anne Richard du groupe ORIGIN qui semble avoir passablement de pain sur la planche : «On n'est anti rien. On veut juste pouvoir exister».

¹Ce commentaire a été émis lors de la Conférence Nationale Atouts Terroirs tenue à Ste-Adèle, les 3 et 4 février 2004.

²Ces propos sont tirés d'une entrevue que Anne Richard a accordée à l'auteure.

Bérard L., Marchenay P. 1995. *Lieux, temps et preuves. La construction sociale des produits du terroir.* Terrain, vol. 24, pp. 153-164.

Jenkins, Tim et Nicholas Parrott. 2003. *The commodification of heritage and rural development in peripheral regions: Artisanal cheesemaking in rural Wales.* Friedman School of Nutrition Science and Policy, Tufts University dans William Lockeretz. *Ecolabels and the Greening of the Food Market*; Boston, Massachusetts.

Miles, Steven. 1998. *Consumerism as a way of life*, California: Sage Publications. 174 p.

ORIGIN, Commission européenne. Memo 03/160. 2003. Quelle est l'importance pour nous des indications d'origine. Consulté le 19 mars 2004.

<http://www.origin-gi.com/upload/download/DocsOrigin/memo-fr.pdf>

Lamy, Pascal. 2004. La relance des négociations de l'Agenda de Doha pour le Développement. Speech/04/11. Consulté le 19 mars 2004.

<http://www1.sgae.es/ua/Novedades/2004/Enero/UERAPIDLamyFR.pdf>

Site Internet du Mois

Nouveau portail du réseau Human development ressource net (HDRNet).

Site principalement en anglais (d'autres langues viendront, dont le français « en construction », selon le site) consacré à l'information et aux ressources électroniques sur le développement humain et la coopération internationale. Ainsi, « le HDRNet est adressé particulièrement à ceux et celles engagés dans la praxis critique du développement humain au travers la coopération internationale, que ce soit à titre de praticiens ou de chercheurs académiques. » Les éditeurs offrent une sélection précise de textes sur des sujets choisis. À première vue, le site anglophone n'est pas complet du point de vue des textes mais il gagne à être visité, car il regorge de liens utiles. Les auteurs aimeraient avoir le « feedback » des visiteurs.

<http://www.yorku.ca/hdrnet/index.asp>

Synthèse des activités du mouvement du commerce équitable au Forum Social Mondial 2004

Mumbai – du 16 au 21 janvier 2004

Par René Audet

Chantier commerce équitable, Alliance 21

Étudiant-Chercheur à la Chaire Économie et Humanisme

Le commerce équitable au FSM et dans le courant altermondialiste

Pour la première fois depuis sa création en 2001, le Forum Social Mondial se tenait en 2004 à l'extérieur du Brésil, en Inde, un pays où de multiples mouvements sociaux provenant de différents courants et différentes traditions évoluent. Parmi ces courants, le commerce équitable prend une place de plus en plus grande en rejoignant des centaines d'artisans qui vendent leurs produits dans les réseaux équitables.

Le FSM de Mumbai a d'ailleurs été l'occasion pour le mouvement du commerce équitable de se faire entendre haut et fort des mouvements sociaux de l'altermondialisation. Les acteurs du commerce équitable ont ainsi demandé à ce que le commerce équitable soit inscrit à « l'agenda économique » des FSM. Ainsi, ce forum fut l'occasion de comparer, de confronter et de tenter de trouver des axes de développement communs avec les autres mouvements de paysans et de petits producteurs, ainsi que les syndicats agricoles du Sud. Il y avait donc une grande place pour le commerce équitable à Mumbai avec une vingtaine d'événements de toutes sortes, dont des ateliers, séminaires, grandes conférences et même le lancement d'une nouvelle « marque » de commerce équitable.

Le commerce équitable se définit comme une forme alternative de commerce fondée sur des normes d'adoption volontaire et respectant les droits sociaux des producteurs et des travailleurs ainsi que l'environnement. Il vise d'une part à améliorer les conditions de vie des petits producteurs du Sud grâce à un système d'échange garantissant un juste prix et des relations commerciales honnêtes et durables; et d'autre part à transformer les règles du commerce international marquées par le néolibéralisme en sensibilisant et en éduquant les consommateurs ainsi qu'en utilisant des campagnes de pressions et du lobbyisme. La « mondialisation du commerce équitable » et son implication dans le FSM 2004 a mené à des discussions sur ces deux grands objectifs que constituent l'appui aux petits producteurs et la transformation de la régulation mondiale du commerce, non sans révéler quelques tensions possi-

bles avec d'autres mouvements paysans ou courants politiques.

Dans cette synthèse des activités des acteurs du commerce équitable au FSM 2004, nous avons tenu compte, bien entendu, des quatre événements auxquels le Chantier commerce équitable de l'Alliance21 participait, mais aussi des différents événements organisés par la Fédération Internationale du Commerce Équitable (IFAT), le Forum Indien du Commerce Équitable (FTF-I) et d'autres organisations. La première partie traite des convergences et divergences possibles et réelles entre le commerce équitable et d'autres initiatives concernant le développement local et la souveraineté alimentaire; la deuxième partie aborde le problème de la distribution qui provoque des débats parmi les acteurs du commerce équitable; finalement, la troisième partie fait le point sur les stratégies pour changer la régulation internationale du commerce, mais aussi les politiques commerciales.

L'apport d'un questionnement sur le développement local et la souveraineté alimentaire pour le commerce équitable

L'agriculture ne fait pas exception aux autres secteurs économiques quand vient le temps de libéraliser les marchés. Comme nous le verrons grâce à l'exemple du Mali, les pays en développement souffrent des réajustements structurels imposés par les grandes institutions financières mondiales qui visent à convertir les agricultures traditionnelles en agricultures industrielles. Bien que le commerce équitable réponde en partie aux problèmes posés par les questions agraires et alimentaires des pays en développement, il semble que d'autres approches centrées sur le développement local aient des objectifs plus en adéquation avec ces réalités. Il faut alors se demander, et c'est ce qu'ont fait les acteurs du commerce équitable et de ces mouvements sociaux, de quelle manière peut-on concilier ces approches avec le commerce équitable?

Au Mali et en Afrique de l'Ouest en général, l'agriculture est encore dominée par la ferme familiale, alors que l'agriculture industrielle est

quasi absente. C'est donc la ferme familiale qui fournit le revenu de la plupart des ruraux, mais ces revenus sont maintenant en baisse parce qu'ils sont de plus en plus taxés par le gouvernement. De plus, suite aux politiques d'ajustement structurel du FMI en Afrique, les familles ne produisent plus pour combler leurs propres besoins alimentaires, mais s'adonnent à des cultures de rente et doivent par conséquent recevoir de l'aide alimentaire.

Dans les dernières décennies, le gouvernement malien, faisant face à un besoin accru de devises, a suivi les recommandations du FMI et encouragé ses fermiers à cultiver le coton, plante qui est maintenant devenue le symbole de l'agriculture de rente et du cycle d'endettement qui s'en est suivi pour l'État et pour les familles. L'ouverture des marchés ne fait que rendre cette situation plus difficile et c'est pourquoi le syndicat paysan malien membre du ROPPA (Le Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest) se bat pour que les États protègent leur agriculture. Selon son représentant M. Koulibaly, le commerce ne doit pas avoir préséance sur les droits humains. Dans ce contexte, le commerce équitable pourrait être un début de solution. Entre autres bienfaits, la politique équitable du juste prix pourrait permettre de maintenir les fermes familiales en les arrachant à la dépendance à l'aide alimentaire. L'agriculture biologique, selon M. Koulibaly, a prouvé son utilité pour aider les fermes familiales du Mali, le commerce équitable devrait maintenant faire de même.

Grâce au juste prix qui revient aux producteurs, ainsi qu'à la politique de relation commerciale durable du commerce équitable, ce modèle d'échange Sud-Nord permet effectivement de stimuler un certain développement local. Cela contribue à la diversification de la production sur la ferme familiale et permet d'alimenter les petits marchés locaux, ce qui favorise aussi une meilleure liaison entre les milieux urbains et ruraux. De plus, grâce à la politique du juste prix, les petits producteurs ont moins de pressions financières et peuvent mieux gérer leur production. L'idée du commerce équitable comprend aussi la possibilité de transformer ou d'emballer les produits au niveau local, ce qui conserve une certaine valeur ajoutée au niveau de la coopérative ou de la communauté, bien que ce type d'initiative de transformation sur place reste encore marginal. Malgré tous ces avantages du commerce équitable, ce dernier n'est pas en moyen de proposer de virage radical de l'organisation de l'agriculture dans les pays en développement, alors que d'autres mouvements, dont ceux qui promeuvent la souveraineté alimentaire, le font. Ces mouvements ont constitué un interlocuteur d'importance du commerce équitable lors de ce FSM.

Les différents mouvements qui luttent pour la souveraineté alimentaire articulent leur argumentaire en fonction du droit à l'alimentation, de la primauté des droits humains sur le commerce et du problème de la faim. Se nourrir, selon Rosemary Gomes de FACES do Brasil (Forum d'Articulation du Commerce Ethique et Solidaire du Brésil), n'est pas seulement un acte de consommation, et comprend des aspects sociaux, physiques et cognitifs, qui font de cette action un acte de dignité humaine auquel chaque personne a droit.

Le Mouvement des Sans Terre, par exemple, privilégie les politiques agricoles comme meilleur moyen d'engendrer le développement au Brésil et ce mouvement mise donc sur l'intervention du gouvernement Lula dans les grands axes de développement rural du pays. Le modèle de production de la souveraineté alimentaire est souvent orienté vers les denrées de base (blé, riz, maïs, pomme de terre, etc.) et organisé sur la base de la ferme familiale qui devient ainsi la gardienne des semences et donc de la biodiversité. La production pour les marchés locaux ressort comme la seule solution pour échapper à l'emprise des multinationales et à la perte de l'identité locale, ce qui va souvent de pair. Pour plusieurs acteurs de cette mouvance, l'agrobusiness, voir la mondialisation, est considéré comme le pire obstacle au développement auquel font face l'agriculture et les paysans. Dans ce cadre, le commerce extérieur est de seconde importance, et le développement doit être impulsé par l'organisation locale et une volonté politique, que ce soit en faveur d'une réforme de la Politique Agricole Commune en Europe, d'un élargissement du *Programme pour éliminer la faim* de Lula ou pour la protection des agricultures nationales en Afrique. L'insertion dans le marché global n'est donc pas ici considérée comme une opportunité, mais comme un danger.

Bien que les acteurs du commerce équitable reconnaissent sans aucun doute le bien fondé des projets de souveraineté alimentaire, certaines contradictions peuvent être appréhendées entre ces mouvements et celui du commerce équitable. Les cultures de rente certifiées par le commerce équitable sont souvent la cause même des problèmes agricoles d'un pays. À ce sujet, plusieurs intervenants ont plaidé pour que le commerce équitable certifie de plus petits volumes d'une plus grande diversité de produits pour donner la priorité à l'agriculture locale et à petite échelle. De plus, alors que la souveraineté alimentaire demande un système de distribution et de consommation locale, le commerce équitable repose sur l'exportation. Bien que cette contradiction paraisse difficile à surmonter, il fut tout de même suggéré que les efforts de sensibilisation des

consommateurs du Nord pourraient être en partie canalisés pour que, même au Nord, les consommateurs apprennent à consommer les produits locaux.

Malgré ces contradictions apparentes entre les deux mouvements, des intervenants ont affirmé que plusieurs personnes font l'erreur d'opposer le commerce équitable et la souveraineté alimentaire, alors qu'ils sont très proches en pratique et font d'ailleurs tous deux parties de ce que l'on appelle l'économie sociale et solidaire. Le commerce équitable peut contribuer à la souveraineté alimentaire et au développement local en s'inscrivant dans un nouveau modèle de développement qui réunirait les initiatives et lierait ses actions avec les acteurs sociaux et politiques des niveaux locaux et régionaux. De plus, le commerce équitable n'est pas seulement un modèle d'exportation Sud-Nord, et il existe des exemples de commerce équitable Sud-Sud, qui devraient être développés plus avant.

La question sensible de la distribution

Étant donné la croissance spectaculaire du commerce équitable, son double projet d'aider les producteurs du Sud à améliorer leurs conditions de vie et de transformer la régulation du commerce donne lieu à un débat de priorité au sein du mouvement. En effet, le mouvement du commerce équitable ne cesse de grandir en Europe, en Amérique latine, en Asie et ailleurs; les campagnes de sensibilisation des consommateurs se font toujours plus nombreuses et de plus en plus de producteurs sont certifiés. Or, l'entrée du commerce équitable dans la grande distribution, qui est corollaire à sa popularité, tend à fragiliser certains principes.

En effet, dans plusieurs pays, la chaîne de distribution des produits alimentaires est contrôlée par très peu d'intérêts, ce qui donne un énorme pouvoir aux distributeurs. En ce moment, ces derniers ne sont pas certifiés par les organisations du commerce équitable. Selon certains participants, il faudra changer cet ordre et négocier de meilleurs contrats de distribution. Pour d'autres, il faudrait se retirer de la grande distribution puisque les multinationales qui la structurent font partie du problème que le commerce équitable tente de combattre. Pour certains acteurs, comme la Fédération Artisans du Monde, il faut avoir une approche politique du commerce équitable et s'opposer à l'insertion dans la grande distribution.

Mais le débat ne s'arrête pas là et la filière certifiée du commerce équitable qui permet à la grande distribution de vendre ses produits dans les supermarchés est parfois considérée comme trop laxiste sur les principes du commerce équita-

ble. À cet effet, la Fédération International du Commerce Équitable (IFAT) a lancé à Mumbai son nouveau signe d'accréditation, le FTO-Mark (*Fair Trade Organisation Mark*), qui ne sera pas applicable aux produits, mais bien aux organisations du commerce équitable. Selon Rudy Dalval, président de IFAT, ce nouveau signe vise à retrouver la conception originale du commerce équitable, c'est-à-dire de rapprocher par des échanges équitables les consommateurs et les producteurs considérés comme trop distants dans les circuits commerciaux conventionnels. En ce sens, les produits certifiés équitables qui s'insèrent dans les circuits moins équitables de la grande distribution ne jouent plus aussi bien leur rôle de transformation de la régulation commerciale.

Quoiqu'il en soit, la question de la distribution montre qu'il est nécessaire d'agir avec d'autres vecteurs que le marché pour faire changer les régulations : le lobbying et les pressions auprès de l'État et des institutions de régulation restent nécessaires, même essentielles, si on veut en venir à des régulations plus justes.

Les campagnes du commerce équitable pour la régulation et l'intervention de l'État

En 1968, à Delhi, les pays en développement ont dit au reste du monde qu'ils avaient besoin de commerce et non de charité (« *Trade not Aid* »). Selon le Professeur Shyam Sharma, président du Forum Indien du Commerce Équitable, les pays du Nord ont toujours eu tendance à rendre les pays en développement plus dépendants, au nom même du développement. Le commerce équitable offre une nouvelle façon de faire du commerce où l'objectif principal est le développement humain. Selon Sharma, cette initiative se base tout d'abord sur le fait que le commerce constitue une des activités principales de l'être humain. Et le mouvement du commerce équitable affirme d'emblée que ce nouveau modèle devrait guider toutes les mesures de régulation commerciale, incluant le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) qui, rappelons-le, a été mis à l'épreuve en septembre 2003 à Cancun.

Depuis quelques années, certaines organisations de solidarité internationale ont adopté le slogan « *Make Trade Fair* » afin de revendiquer auprès des gouvernements et des organisations de régulation du commerce qu'ils élaborent leurs politiques commerciales sur la base des critères du commerce équitable. Lors du *Symposium sur le commerce durable* à Cancun, les acteurs de ce mouvement se sont entendus sur le contenu d'une lettre destinée aux gouvernements du monde à cet effet. Parallèlement à ces événements, au sommet de l'OMC, les négociateurs et

les chefs d'États ne réussissaient pas à s'entendre sur les Accords de Doha sur l'agriculture. Lors de cet échec, un nouveau groupe de pays (le G-20) s'est affirmé et promet maintenant de s'imposer comme un joueur important sur la scène du commerce international. L'émergence du G-20 est accueillie comme une bonne nouvelle par la plupart des acteurs de la société civile, même si ses demandes pourraient déboucher sur une plus grande industrialisation de l'agriculture dans les pays qui le composent, sans aucune garantie sur la justice et l'équité dans leurs politiques agricoles et commerciales intérieures. Suite à l'émergence de cette nouvelle puissance, les mêmes questions reviennent : comment introduire plus d'équité et de justice dans les relations commerciales? *How to make trade fair?*

Dans ce contexte, selon le Ministre indien du commerce et de l'industrie, M. Menon, le commerce équitable ne peut être détaché des politiques agricoles. De plus, ce dernier considère que les forums de la société civile sont importants parce que l'on a besoin de transparence et que les ONG peuvent appuyer la diffusion de l'information et ainsi aider les producteurs et les pêcheurs. Toujours selon le ministre, il faut encourager la croissance et le développement parce que cela aide les plus démunis, et il ne faut donc pas que l'OMC soit anéantie. Suite à l'échec de Cancun, qui a donné naissance au G-20, il devient envisageable de « changer l'OMC de l'intérieur ».

L'idée qu'il faille réformer l'OMC plutôt que de l'éliminer était d'ailleurs assez partagée par les acteurs du commerce équitable à Mumbai. L'importance d'agir au niveau international repose entre autres sur le fait que ce niveau est structurant pour les niveaux locaux et régionaux. À cet égard, selon Fabienne Kervanec de la Fédération Artisans du monde, il faudrait consacrer plus d'énergie à bâtir des régulations basées sur les droits humains et la protection des marchés en agriculture. Il faut aussi qu'il y ait plus d'équité et de démocratie dans le processus décisionnel au niveau international. On a donc besoin d'une OMC, mais elle doit être réformée, car en ce moment, seuls les intérêts diplomatiques sont protégés et ceux des populations sont méprisés. À cet égard, certaines campagnes contre l'OMC ne visent pas les bons objectifs, comme celle qui prône l'ouverture des marchés par exemple. Selon certains intervenants et contrairement à l'avis des pays du G-20, les règles du commerce international devraient permettre la protection des marchés nationaux et favoriser la création de marchés régionaux entre pays, ce qui se rapproche d'ailleurs des demandes des mouvements pour la souveraineté alimentaire.

Pour d'autres, comme Deborah Lucchetti de la centrale d'achat italienne Roba, la régulation peut

aussi être modifiée à partir de l'action du consommateur. Le pouvoir du consommateur politique est grand, mais il faut l'organiser et reconnaître ses limites pour éviter ses effets pervers. En ce sens, il ne s'agit pas seulement de vendre des produits et d'alimenter la société de consommation, mais aussi d'éduquer les consommateurs politiques aux effets de la surconsommation. Seuls les gens peuvent faire la différence à ce niveau.

Conclusion

La présence du commerce équitable sur la nouvelle scène de la société civile mondiale que constitue le FSM a amené un questionnement ouvert aux autres acteurs sociaux, ce qui a permis de discuter des fondements de ce mouvement. Le contact pris avec les mouvements pour la souveraineté alimentaire et les acteurs du développement local ont permis de souligner que l'exportation de produits de rente n'est peut-être pas la meilleure solution pour aider les petits producteurs des pays en développement et qu'une stratégie de souveraineté alimentaire devrait plutôt être axée sur une production des denrées de base et un marché plus local. Cependant, ces mouvements ont tous conscience qu'ils peuvent s'aider mutuellement, et qu'ils s'inscrivent dans la mouvance de l'économie sociale et solidaire et dans un nouveau modèle de développement plus humain.

Le commerce équitable fait aussi face à des questionnements plus internes, et qui se posent dans le contexte de sa croissance. Faut-il encourager la grande distribution à vendre des produits du commerce équitable même si cela compromet « l'idée originale » du commerce équitable? Certains acteurs ont répondu non à cette question à Mumbai et on a même assisté au lancement du nouveau *FTO-Mark* prévu, entre autres, pour mettre les produits du commerce équitable à l'abri de la grande distribution. Ce débat est loin d'être terminé.

Quant à la question de la régulation, l'émergence du G-20 est venue rappeler aux acteurs du commerce équitable que l'OMC peut être réformée. Mais l'OMC doit-elle être réformée pour aller vers des marchés plus ouverts, comme le revendique le G-20, ou pour permettre aux États de protéger leur marché comme le proposent de nombreux acteurs? Quoi qu'il en soit, plusieurs intervenants ont rappelé l'importance de continuer l'effort d'éducation des consommateurs afin que ces derniers deviennent le fer de lance des changements à venir dans la régulation commerciale internationale.

Les consommateurs européens veulent des critères substantifs

Par Marc-André Lafrance

Étudiant-chercheur à la Chaire Économie et Humanisme

Un récent rapport de l'Association européenne pour la coordination de la représentation des consommateurs dans la normalisation (ANEC) demande des objectifs de performances précis pour les futurs standards de responsabilité sociale corporative. On demande à ce que la norme qui fait actuellement l'objet de discussion à l'Organisation internationale de normalisation (ISO) ne soit pas calquée sur les précédentes normes de gestion de l'organisme, telle que la ISO 14001. L'ANEC émet ainsi de fortes réserves quant à l'efficacité des systèmes de gestion, méthode actuellement préférée par l'ISO pour ses standards non techniques.

L'Association européenne pour la coordination de la représentation des consommateurs dans la normalisation a été établie en 1995 pour défendre les intérêts des consommateurs européens dans les processus de certification et de standardisation. L'organisme dispense de l'expertise grâce à un réseau pan européen de plus de 200 représentants de consommateurs. Les experts de l'ANEC participent à plus de 60 comités techniques, groupes de travail et nouveau livrable du *European Standard Body*.

Pour l'ANEC, une norme de responsabilité sociale corporative crédible doit contenir des critères qui demandent une conformité aux conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT), qui tiennent compte du contenu des guides existants, comme le SA8000 de la Social Accountability International et qui sont vérifiables. Les organisations certifiées auraient aussi à produire des rapports comparant leurs résultats à ceux des meilleures organisations de leur secteur. L'implication des parties prenantes est aussi un élément crucial pour assurer la crédibilité des futures normes de responsabilité sociale corporative. Par ailleurs, l'ANEC considère que les méthodes de vérification les plus fréquemment utilisées actuellement ne sont pas appropriées. Elle suggère donc une nou-

velle méthode de vérification où des parties intéressées, par exemple des employés ou des groupes locaux, seraient dans l'équipe d'audit et pourraient ainsi corroborer les résultats de la vérification.

Le rapport de l'ANEC critique également le fonctionnement des organismes internationaux de standardisation, particulièrement celui de l'ISO. Selon le rapport, ces derniers devraient être plus ouverts et plus démocratiques. On reproche notamment à l'ISO d'être dominée par les intérêts de corporations et de laisser peu de place aux groupes de consommateurs et à d'autres représentants de l'intérêt public. Une révision en profondeur de sa structure et de son fonctionnement est donc réclamée par l'ANEC. Cette révision devra faciliter la participation des groupes intéressés autres que les entreprises dans l'élaboration de standards.

Cette prise de position de l'ANEC est particulièrement intéressante pour ceux qui s'intéressent aux normes et standards de responsabilité sociale corporative. Elle est porteuse d'un débat plus que nécessaire sur la légitimité de telles normes et sur les intérêts qu'elles doivent servir. Le fait que l'ANEC soit une organisation de consommateurs lui donne à *fortiori* une plus grande crédibilité puisque les standards de responsabilité sociale corporative sont censés représenter les intérêts des consommateurs. De plus, le scepticisme de l'organisme face aux systèmes de gestion démontre que ces systèmes, même s'ils sont la méthode d'amélioration de la performance environnementale favorite des entreprises, ne sont pas plébiscités par tous. Surtout si on considère que la première raison invoquée par les gestionnaires d'entreprises pour la mise en place d'un système de gestion environnementale est l'anticipation de lois plus sévères en matière d'environnement, et non pas une plus forte conscience environnementale.

tale comme nous aimerais le croire (Harrison, 2001). Reste à savoir si les revendications de l'ANEC seront prises en compte et à quel point l'ISO est prêt à revoir son fonctionnement et à imposer des critères substantifs dans un standard sur la responsabilité sociale corporative.

Harrison, K. 2001. « Volontarisme et gouvernance environnementale » in E. Parsons (dir.) *Gérer l'environnement : défis constants, solutions incertaines..* Montréal : Les presses de l'Université de Montréal, p.209-247.

Association européenne pour la coordination de la représentation des consommateurs dans la normalisation. 2004. *ANEC Position Paper Standardisation and Corporate Social Responsibility*. Communication de Kernaghan Webb sur le forum de l'ISO sur la responsabilité sociale corporative et les standards

L'investissement socialement responsable : deux outils de gestion, signes d'un phénomène en évolution

Par Marie-Hélène Blais
Étudiante-rechercheuse à la Chaire Économie et Humanisme

Les outils de gestion de responsabilité sociale facilitent grandement la tâche des gestionnaires. Le 25 février dernier, nous avons eu l'occasion d'éclaircir les notions d'utilité et de fonctionnement de deux de ces outils : le *Corporate Responsibility Assessment Tool* (CRAT) et le *Ethical Portfolio Manager* (EPM). Lors de cette conférence, M. Marc-André Lafrance, étudiant-chercheur à la Chaire Économie et Humanisme et candidat à la maîtrise en Sciences de l'environnement, nous a brièvement présenté le CRAT. De son côté, le professeur, consultant chez Terra Nova et maître de conférences de l'Institut politique de Paris, M. Éric Loiselet, nous a entretenu des fondements et spécificités du EPM. Cet article vise à rendre compte des propos des deux conférenciers concernant ces deux outils novateurs du domaine de la gestion éthique. Cela nous donnera, par le fait même, l'occasion de mettre en contexte l'investissement socialement responsable (IRS) sur le continent européen.

En tant qu'agent des ventes officiel du logiciel EPM en France, M. Loiselet a pu nous faire découvrir en détail les aspects techniques de cet outil, alors que M. Lafrance a plutôt choisi de faire un survol des principes du CRAT. Ces deux outils

sont à l'opposé l'un de l'autre, puisque le CRAT vise à aider l'entreprise à s'améliorer dans les domaines social et environnemental, tandis que l'EPM vise à aider le gestionnaire de portefeuille éthique à sélectionner, parmi les milliers d'entreprises, celles qui sont les plus cohérentes avec leur profil de placement.

Le CRAT : outil canadien de responsabilité corporative

Le *Corporate Responsibility Assessment Tool* (CRAT) est né, en 2001, d'une initiative conjointe entre *Imagine¹* et le *Conference Board of Canada*. Le CRAT est un logiciel qui permet de:

- gérer des pratiques et des programmes en matière de responsabilité sociale;
- mesurer et comparer la performance de l'entreprise aux pratiques les plus avancées;
- améliorer les pratiques managériales de responsabilité corporative;
- dévoiler la performance de l'entreprise aux parties prenantes;
- informer l'entreprise des nouvelles tendances et des enjeux.

Le CRAT a été élaboré à la suite de négociations multipartites rassemblant plus d'une centaine de

parties intéressées, notamment des ONG, des associations professionnelles et des entreprises, parmi elles Bell Canada et Shell Canada. Les normes du CRAT sont basées sur des critères de responsabilité sociale reconnus mondialement, tel le *Global Compact*, la *Coalition for Environmentally Responsible Economies* (CERES) et le *Global Reporting Initiative* (GRI).

Le logiciel inclut des questions relatives à cinq catégories différentes relevant de la responsabilité sociale des entreprises, c'est-à-dire les pratiques de gouvernance et de gestion, la gestion des ressources humaines, l'engagement envers la communauté, l'environnement, la santé et la sécurité ainsi que le respect des droits de l'Homme. Pour chacune de ces questions, six thèmes sont abordés, soit les principes, politiques, pratiques, performance, reddition de comptes ainsi que les apprentissages et actions correctives. Le gestionnaire répond au questionnaire directement à l'écran grâce au site Internet interactif.

Suite à l'analyse des réponses, le CRAT génère des rapports évaluant la responsabilité sociale de l'entreprise selon les exigences de sources externes, par exemple le *Dow Jones Sustainability Index*. L'entreprise peut alors évaluer, à la lumière des résultats, sa propre performance et faire des liens avec les attentes externes. De plus, le CRAT fournit un guide pouvant servir de source d'idées en matière de responsabilité sociale pour l'entreprise qui désire s'améliorer sur ce volet de sa performance.

Le CRAT est un outil simple qui démystifie la responsabilité sociale corporative pour le gestionnaire, forme ce dernier sur les enjeux qui y sont liés et permet une modification des pratiques adaptée à l'entreprise, qu'elle soit une multinationale avec de solides bases de responsabilité sociale ou une PME désirant faire un premier pas dans cette direction.

L'investissement socialement responsable (IRS) en Europe

Avant de plonger dans la présentation de l'outil de gestion de portefeuille éthique EPM, nous ferons un bref survol de la situation actuelle de l'IRS selon l'optique européenne², sujet dont M. Loiselet est également un spécialiste.

Cet aperçu de l'IRS se concentre sur une catégorie de fonds bien précise, soit ceux ouverts au public. En effet, l'information disponible et facilement accessible confère aux fonds ouverts aux épargnants individuels et institutionnels un statut particulier, puisque les autres types de fonds demeurent plus obscurs. Faut-il rappeler que l'IRS concerne essen-

tiellement les investisseurs institutionnels? Car, bien que les épargnants individuels puissent souhaiter plus de responsabilité corporative, ils ne peuvent influencer les stratégies et structures de placements comme le peuvent les professionnels de la gestion de portefeuille qui gèrent des sommes faramineuses, sommes dont les déplacements ont une influence directe sur le cours des titres. Avant d'analyser en détail le cas européen, rappelons également que l'IRS est avant tout un phénomène nord-américain. Les plus récentes données consolidées indiquent que l'Amérique du Nord accapare près de 92,5% du total des actifs identifiés comme socialement responsables. Cela signifie que l'IRS en Europe représente moins de 8% des actifs mondiaux dans ce domaine. Bien sûr, ce poids est loin d'être proportionnel à la gestion globale d'actifs financiers européens sur la scène mondiale. En ce sens, l'Europe accuse un important retard face à l'Amérique du Nord. Quant au reste du monde, le phénomène en est encore à ses premiers balbutiements.

Nous assistons aujourd'hui à une véritable explosion de l'IRS en Europe. Sur une période de trois ans, le nombre de fonds a plus que doublé. Ainsi, en juin 2003, 313 fonds considérés comme socialement responsables se partagent le paysage européen de la finance responsable. Ceux-ci gèrent des actifs totalisant une valeur de 12,2 milliards€ avec une moyenne de 46 millions€ par fonds. Ces fonds prennent en compte une panoplie de critères extra-financiers qui peuvent inclure des critères sociaux, environnementaux ou éthiques. La majorité des fonds suivent une logique de filtrage que les professionnels décrivent comme positive, c'est-à-dire qu'elle désigne les entreprises les plus responsables de chaque secteur industriel. Une minorité de fonds, souvent les plus anciens, sont construits à partir d'un filtrage négatif qui s'appuie essentiellement sur des exclusions sectorielles. En ce qui a trait à l'IRS en Europe, quatre pays se démarquent et s'imposent en tant que leaders avec près de 63% du nombre total de fonds socialement responsables. La Grande-Bretagne, précurseur du mouvement, se taille la part du lion avec 21% des fonds suivie par la Suède, la France et la Belgique. Toutefois, l'Italie a récemment émergé comme étant un nouveau venu dans ce secteur de la finance.

L'EPM : outil européen de gestion de portefeuilles éthiques

Nous voici parvenus au thème abordé par M. Loiselet. C'est dans le contexte ci-haut décrit que l'agence britannique *Ethical Investment Research Service* (EIRIS), créatrice du logiciel EPM, évolue aujourd'hui. Toutefois, afin de mieux saisir les fondements de l'outil EPM, il est important d'ef-

fectuer un retour en arrière, à la naissance de EIRiS.

L'agence d'information sociale et environnementale EIRiS est fondée en 1983 en Angleterre, alors que le mouvement d'investissement socialement responsable est encore très marginal. À l'origine, cinq groupes chrétiens ainsi que l'ONG Oxfam s'unissent pour créer un organisme voué à la collecte d'information sur les comportements des entreprises dans le contexte de la contestation de l'apartheid en Afrique du Sud. Dès sa création toutefois, ses membres recherchent différentes informations et envisagent divers modes d'engagements. Pour certains, l'investissement éthique se définit comme une exclusion absolue de secteurs opposés à la doctrine chrétienne, alors que pour d'autres une exclusion relative est suffisante. Au contraire, certains des fondateurs croient que le changement provient de l'engagement actionnarial sans exclusion. Ce sont ces demandes d'information multiples des membres d'origine qui ont structuré l'agence. En effet, EIRiS n'est pas une agence de notation, mais bien d'information. La nuance réside dans le fait qu'elle ne se permet aucun jugement face aux entreprises, mais privilégie plutôt la présentation d'information extra-financière complète, crédible et indépendante. Aujourd'hui, EIRiS est composée d'une équipe équivalente à 25 personnes travaillant à temps complet. Ces personnes proviennent d'origines et de domaines différents. Son réseau international compte dix partenaires avec qui l'agence entretient d'étroits liens.

C'est en 1999 qu'EIRiS lance la première version d'EPM suite à une compétition accrue des départements internes de sociétés de gestion spécialisées en IRS et de nouveaux entrants tel *Core Rating*. Le logiciel EPM vise à aider les gestionnaires de portefeuilles éthiques à sélectionner, parmi des milliers d'entreprises, celles qui sont les plus cohérentes avec leur profil de placement. Son attrait principal est qu'il est conçu pour servir diverses formes d'IRS, en fonction de ce que le gestionnaire privilégie le volet environnement devant les volets social ou éthique. Ainsi, le gestionnaire peut choisir autant (ou aussi peu) de critères qu'il ne le désire parmi une liste qui en comprend plus de 250. Il peut pondérer cette liste afin d'attribuer des poids différents pour chacun des critères retenus. Chacune des quelques 2500 entreprises est évaluée sur ces 250 critères.

Le logiciel comporte quatre modules de base pour faciliter l'utilisation. Le premier regroupe les fiches des 2500 entreprises et reprend, pour chacune, l'évaluation des 250 critères. Le deuxième module établit le profil d'investissement. C'est à ce module que le gestionnaire devra préciser sa préférence quant au filtrage. Ainsi, il existe cinq tables de dé-

cisions pour créer le profil : l'exclusion simple (souvent les plus anciens fonds), la notation (les clients plus contemporains), l'approche sélective, l'approche combinée (notation et approche sélective) et l'approche combinée élargie (notation et approche sélective plus raffinées). Le troisième module présente l'analyse et les résultats, c'est-à-dire les entreprises sélectionnées selon le profil retenu. Finalement, le quatrième module évalue l'impact et la synthèse de cette sélection en simulant les rendements (sur ou sous-pondération sectorielle). Il est à noter que la notation des entreprises est basée sur les déclarations des compagnies et que ces déclarations ne sont pas vérifiées. Cependant, M. Loiselet tient à préciser que la vaste connaissance des quelques 600 entreprises britanniques acquises par l'organisation, accumulée depuis vingt ans, fait en sorte que celles-ci ne peuvent se permettre de faire de fausses déclarations. Par contre, des pays moins connus, tel le Japon, sont plus susceptibles à des abus, par manque de données à leur sujet.

Il est intéressant de voir se développer de nouveaux outils de gestion éthique au fil de l'évolution et du développement de l'ISR, signe de sa croissance et de son potentiel qui reste à développer. Le CRAT est la preuve par quatre que les entreprises désirent s'améliorer en ce qui a trait au social et à l'environnemental. L'EPM, de son côté, est potentiellement la raison de ces désirs. C'est avec de telles initiatives que la responsabilité sociale corporative deviendra une nécessité pour toute entreprise qui souhaite projeter une bonne image.

En dernier lieu, notons que ces deux outils sont neutres, c'est-à-dire qu'ils ne jugent pas les entreprises. L'EPM et le CRAT sont plutôt des efforts pour encourager et évaluer l'avancement en matière de responsabilité sociale. Aujourd'hui, les entreprises souhaitent de plus en plus collaborer avec des organismes voués à la responsabilité sociale afin de s'améliorer, mais se butent trop souvent à une contestation généralisée et souvent partielle. Ces outils de gestion éthique, surtout le CRAT, peuvent venir combler le vide créé entre les ONG militantes et les agences de notation.

¹ Créé en 1988, Imagine est un programme canadien voué à la promotion de dons, de volontariat et de support à la communauté de la part d'entreprises et du public. Voir http://www.imagine.ca/content/about_imagine/who_we_are.asp?section=about.

² Tiré de la conférence du 16 octobre 2003 de M. Loiselet dans le cadre du *Colloque sur la finance responsable et la responsabilité sociale des entreprises*.

Lancement de l'ouvrage



Corinne Gendron

La gestion environnementale
et la norme ISO 14001

La gestion environnementale et la norme ISO 14001



PUM

Les Presses de l'Université de Montréal

**29 avril 2004
Salle des Boiseries
Pavillon Judith-Jasmin, UQAM**

Formation

Recherche qualitative sur le logiciel *Atlas Ti*

Quand? 3, 4, 5, 10 et 11 mai 2004

Durée? 5 jours

Coûts? 300 \$

Inscriptions avant le 30 avril 2004 : Monique Robillard
987-3000, poste 6972#

Conférence publique

Présentée par la Chaire Économie et Humanisme

Globalisation et agroalimentaire: de Charlevoix à Doha, quel espace pour les initiatives d'agriculture durable?

Conférenciers

Elizabeth Barham, Ph. D.

Professeure University of Missouri, Columbia,
Department of Rural Sociology

M^e Sophie Dufour

Avocate, spécialiste en droit commercial international

Benoît Girouard

Apiculteur, Président de l'Union biologique paysanne

Vendredi 16 avril 2004 de 9 h 30 à 11 h 30

Salle R-M130

Pavillon des Sciences de la gestion de l'UQAM, 315, rue Ste-Catherine Est, Montréal

72e Congrès de l'Acfas à l'UQAM

Colloque 659

Du 12 au 14 mai 2004

Mondialisation et développement durable:

Environnement, acteurs sociaux et institutions au cœur de la gouvernance

MERCREDI 12 MAI

SESSION 1.

ACTEURS SOCIAUX ET GOUVERNANCE DE L'ENVIRONNEMENT

Ouverture du colloque
Conférencière invitée:

13 h 00 Houria Tazi Sadeq

- Le développement durable face à la mondialisation: quels enjeux pour les acteurs?

13 h 40 Jean-Pierre Revéret
(ISE-UQAM)

Corinne Gendron (Chaire Économie et Humanisme, UQAM)

14 h 10 Débat

Les acteurs de l'environnement: une mise en scène mouvante.

14 h 30 Louis Guay
(Dépt. Sociologie, Université Laval)

- Les espaces de discussion politiques et techniques: à l'interface de la science et du public.

15 h 00 David Clerens
(Dépt Science Politique, UQAM)

15 h 30 Débat

- Étude exploratoire de la littérature sur l'impact de la gouvernance internationale des Organisations Internationales Économiques sur le comportement des États membres.

16 h 10 Fethi Chébli (Dépt Management et technologie, UQAM)

- L'ALÉNA et l'environnement: Bilan d'une décennie de gouvernance environnementale dans un contexte d'intégration commerciale.

16 h 40 Karel Mayrand
(Centre international Unisféra)

- Principe de précaution sociale et durabilité.

17 H 10 Jérôme Ballet
Damien Bazin
Jean-Luc Dubois
François-Régis Mahieu
(Centre d'Économie et d'Éthique pour l'Environnement et le Développement, Université de Versailles- France)

17 h 40 Débat

18 h 00 Cocktail de lancement

JEUDI 13 MAI

SESSION 2. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET GOUVERNANCE URBAINE

- L'action collective face à la problématique des matières résiduelles: Analyse de stratégies.

9 h 10 Mathieu Cook

Yvan Comeau
(École de service social, Université Laval)

- L'économie sociale québécoise sous les politiques publiques néolibérales.

9 h 40 Philippe Leclerc (Dépt Science Politique, UQAM)

- Transport des marchandises en zone urbaine et développement durable. Quels enjeux? Quelles responsabilités pour les municipalités?

10 h 00 Alain Rajotte (CRISES, UQAM; CEREF, Université de Sherbrooke)

- Alger en quête de gouvernance urbaine.

10 h 30 Karima Anouche
(Institut d'urbanisme de Montréal, UdeM)

11 h 20 Débat

SESSION 3. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉNERGIE

- La déréglementation du secteur électrique en Europe et le développement durable.

13 h 00 Soufian Baazaoul
(Centre de recherche d'économie pure et appliquée, Université de Paris Dauphine - France)

Le protocole de Kyoto: Enjeux et réalité.

13 h 30 Mehdi Zahaf (HEC Montréal)

L'efficacité énergétique au service du développement durable.

14 h 00 Jean-Guy Vallancourt
(Dépt Sociologie, UdeM)
Marie-Pierre Chevrier (Bureau Études et Développement, UdeM)

14 h 30 Débat

JEUDI 13 MAI

SESSION 4. LA RESPONSABILITÉ SOCIALE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE?

- Mesures volontaires et développement durable:L'importance des normes internationales.

15 h 10 Michel Provost (HEC Montréal)

- La charte de responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise: Un moyen stratégique de préservation de l'autonomie de l'entreprise.

15 h 30 Manon Lacharité (DSA-ESG, UQAM)

- La responsabilité sociale en milieu financier s'imposera-t-elle par la Loi?

16 h 00 Michel Roux (Fac. des Sciences économiques et de gestion, Université de Paris XIII - France)

- Les pratiques de divulgation en matière de développement durable: Points de vue sur les risques, sur es avantages et sur les coûts.

16 h 50 Marle-Andrée Caron
Marie-France Turcotte
(Chaire Économie et Humanisme, UQAM)

17 h 20 Débat

17 h 40 Cocktail de lancement

VENDREDI 14 MAI

SESSION 5. NOUVELLES RÉGULATIONS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Le consumérisme politique comme outil de développement durable.

9 h 10 Corinne Gendron

Alain Lapointe

Gisèle Belem

(Chaire Économie et Humanisme, UQAM)

- Des forêts sous le couvert de la certification forestière au Québec: est-ce que cela change le paysage régulateur des terres publiques?

9 h 40 Julie Maurais (ISE-UQAM)

- La certification dans le secteur forestier: qui en profite réellement?

10 h 10 Marc-André Lafrance

(Chaire Économie et Humanisme, UQAM)

- L'agriculture labellisée au Sud comme double stratégie de protection de l'environnement et d'accès aux marchés du Nord pour les producteurs.

11 h 00 René Audet (ISE-UQAM)

- Les indications géographiques et le label paysan: Une appellation altermondialiste et un label antimondialisation.

11h 30 Marie-Lou Ouellet

(Chaire Économie et Humanisme, UQAM)

Midi Débat

12 h 40 Fermeture du colloque

Renseignements:

Virginie Zingraff

zingraff.virginie@courrier.uqam.ca

APPEL DE COMMUNICATIONS

Revue électronique en sciences de l'environnement

VertigO

La revue électronique en sciences de l'environnement VertigO prépare un nouveau dossier qui paraîtra en septembre 2004. Pour ce dossier, nous recherchons des travaux réalisés autant dans le domaine de la gestion environnementale des industries, des commerces, des institutions, que du jumelage de modèles économiques et écologiques.

Coordination du numéro :

P. Crabbé (Université d'Ottawa), C. Gendron (École des sciences de la gestion, Université de Québec à Montréal), Éric Duchemin (La revue électronique en sciences de l'environnement VertigO)

Thèmes:

- **Gestion environnementale** : Les entreprises et le développement durable; Partenariat entre les industries et les ONG; les normes industrielles; L'écologie industrielle : l'analyse du cycle de vie (étude de cas), dématérialisation de l'économie et de la production
- **Éthique et développement économique** : Facteurs de sensibilisation à l'environnement des entreprises, Industriels et environnement : perception et conceptualisation par les industriels de l'environnement, le discours des dirigeants d'entreprises sur l'environnement, le questionnement éthique et social de l'entreprise
- **L'économie face aux grandes problématiques environnementales** : Jumelage des modèles économiques et écologiques, changements climatiques, biodiversité, contamination aux métaux lourds, couche d'ozone, charte de la terre, etc...

Les contributions pourront être théoriques et/ou empiriques. Des études de cas ou des textes de synthèse pourront également être acheminés. Les auteurs peuvent aussi envoyer toute proposition qui aurait trait à la thématique générale proposée.

Démarche et calendrier proposés :

- >Envoi d'une proposition sous forme d'un titre et d'un court résumé, quelques lignes
- >Texte complet (au 1 juin) les conditions éditoriales sont précisées sur le site de la revue à l'adresse suivante : <http://www.vertigo.uqam.ca/>
- >Évaluation du texte par un comité de lecture
- >Réponse définitive de la revue au 1 août avec grille d'évaluation des réviseurs
- >Mise en ligne du numéro au courant de septembre 2004

Les propositions (résumés et textes complets) doivent être envoyés par courrier électronique à l'adresse suivante : vertigoweb@sympatico.ca

Éric Duchemin, Ph.D. Rédacteur en Chef - Directeur de la publication VertigO
La revue électronique en sciences de l'environnement
VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement
2669 Knox, Montréal, Québec, Canada, H3K 1R3
courriel: vertigoweb@sympatico.ca
site: <http://www.vertigo.uqam.ca>

Appel de communications

XVIIe Congrès AISLF 5 au 9 juillet 2004, Tours (France)

« L'INDIVIDU SOCIAL » : autre réalité, autre sociologie ?

CR 23 Sociologie de l'environnement et du Développement Durable Environnement et Développement durable : pratiques individuelles et collectives

Corinne Gendron, Denis Salles et Jean-Guy Vaillancourt

L'actualité régulière des désordres et des risques écologiques, des controverses environnementales aux niveaux local et global, des politiques nationales et internationales sur l'environnement et le développement durable, souligne l'acuité des problématiques sociologiques sur l'environnement qui se sont développées ces dernières années. Dans le cadre du XVIIe Congrès de l'AISLF de Tours en 2004, le CR23 propose de mettre en discussion les avancées et les perspectives récentes de la sociologie de l'environnement dans le domaine des modes de décision et de l'action collective, et dans le domaine des pratiques sociales individuelles.

Démocratie, équité, éthique et efficacité des actions environnementales

Dans l'ensemble, les débats sur l'environnement portent désormais moins sur la réalité des crises environnementales dans les sociétés contemporaines et sur la légitimité de leur traitement, que sur les modalités et les conditions sociales et politiques de l'action environnementale.

Quelles procédures pour l'action environnementale? Au travers du débat très large sur la gouvernance environnementale émergent des questionnements sur les modes de décision et les conditions de l'action collective et individuelle. La contrainte réglementaire, l'incitation contractuelle, l'implication et la participation des publics, la promotion de mesures volontaires, l'éducation et la communication, la mise en marché de l'environnement, apparaissent comme autant de leviers d'action complémentaires sur lesquels repose l'émergence de procédures présentées comme innovantes. Ces approches interrogeant la redéfinition de la place de l'expertise scientifique et technique ainsi que le rôle de la concertation, de la contestation et des controverses dans les débats sur l'environnement. Au-delà de l'intérêt suscité par ces nouvelles formes de design institutionnel se pose la question des tensions entre démocratie, équité, éthique et efficacité des actions environnementales. Plutôt que de les interroger séparément, il s'agit désormais de penser conjointement les gages démocratiques et les gains environnementaux des nouvelles procédures.

Environnement et pratiques sociales individuelles

À un niveau individuel, on observe la persistance d'une relation incertaine et ambiguë entre valeurs, opinions, intérêts exprimés pour l'environnement et les pratiques sociales quotidiennes. Le difficile passage de l'intention à l'action interroge les dispositions individuelles à des changements de pratiques de consommation et de modes de vie, les conditions de réception et d'acceptabilité sociale des prescriptions environnementales, les conditions sociologiques d'appropriation de techniques environnementales innovantes.

Les communications soumises, inscrites dans les perspectives tracées ci-dessus ou plus largement dans les centres d'intérêts du Congrès AISLF ou du CR23, serviront de base à l'organisation des sessions du CR23 lors du Congrès de Tours. Un intérêt particulier sera porté à la dimension comparaison internationale et aux travaux sur les pays en développement.

Certaines séances du CR23 pourront être organisées conjointement avec d'autres CR. Une séance avec le CR 27 (sociologie économique) est d'ores et déjà confirmée. Il convient donc aux auteurs de préciser éventuellement à quel autre CR leur proposition de communication sera soumise.

CALL FOR PAPERS

Sixteenth International Conference Camino Real Cancun, Mexico November 18 - 21, 2004

Global scholars and practitioners are invited to submit competitive papers for presentation and publication at the 2004 annual meeting of the Association for Global Business to be held in Cancun, Mexico. All topics in business disciplines (accounting, finance, international business, management and marketing), economics, management information systems and computer science, political science, public administration, and global strategies are appropriate. We also need session chairpersons, and we encourage you to organize sessions and convene panel discussions. Guidelines for Submitting Papers

1. Submit four (4) copies of your complete paper or a four (4) page abstract by June 1, 2004.
2. Papers should not exceed twenty (20) double-spaced pages including text, references, and exhibits.
Each paper should have a separate page with the author's name, affiliation, address and telephone number. Multiple authorships should indicate the person to be contacted. The papers presented at the conference will be published in the Proceedings for a fee of \$10 per abstract, and \$25 per full paper.
3. All papers will be blind reviewed by two outside reviewers. Papers submitted must not be presented, published, or accepted for presentation or publication elsewhere.
4. Provide your E-mail address to expedite the acknowledgement and the acceptance process. Snail-mail will be used if no E-mail address is provided.
5. The deadline for submission of papers or proposals is June 1, 2004. All those chosen to present or discuss papers or chair sessions will be notified by July 15, 2004.
6. Please indicate if you would like your paper to be considered and reviewed for publication in the Journal of Current Research in Global Business. The Journal submission fee is \$25. The Journal charges a printing fee upon acceptance. The Journal also accepts manuscripts from the general public.
7. Send all correspondence to: Professor Robert J. Keating, AGB Vice President and Program Director, University of North Carolina at Wilmington, Department of Management and Marketing, 601 South College Road, Wilmington, North Carolina, 28403, USA. Telephone: (910) 962-3069; Fax: (910) 962-3815; E-mail: keatingb@uncwil.edu

<http://falcon.jmu.edu/~damanpfx>

Babillard

Suggestion de lecture Hermès no 36

Thème : Économie solidaire et démocratie
Numéro coordonné par Éric Dacheux et Jean-Louis Laville

INTRODUCTION : *Penser les interactions entre le politique et l'économique*
par Éric Dacheux et Jean-Louis Laville

I - UNE MISE EN PERSPECTIVE INTERNATIONALE ET
HISTORIQUE

II - FIGURES DE L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE

III - L'ESPACE PUBLIC REVISITÉ AVEC L'ÉCONOMIE
SOLIDAIRE

IV - POUR POURSUIVRE LE DÉBAT

HOMAGE à John Rawls (1921-2002) par Alain Boyer

APPEL DE COMMUNICATIONS

Colloque international sur la
citoyenneté au travail

Université Laval, Québec

21 au 23 juin 2004

Date limite: 22 avril 2004
crimt@rlt.ulaval.ca
www.crimt.org

SOCIAL AND ENVIRONMENTAL MANAGEMENT AT THE ANPAD CONFERENCE IN BRAZIL

September 25-29, 2004
Curitiba, Brazil

Dead line for submissions: April 28th 2004
www.anpad.org.br/frame_enanpad2004.html

Appel de communications

12th International Conference of the Greening of Industry Network - Partnerships for Sustainable Development in Hong Kong November 7-10, 2004

Dead line: April 16th 2004—<http://web.hku.hk/~gin2004/>

Séminaires scientifiques 2003-2004

La Chaire Économie et Humanisme propose une série annuelle de séminaires sur la régulation.

Calendrier

18 septembre 2003

>Aux fondements de la régulation

Renseignements: Judith Trudeau (987-3000, poste 3783#) ou Gisèle Bélem (987-3000, poste 4375#)

9 octobre 2003

>Acteur et système au cœur de la régulation

Renseignements: René Audet (987-3000, poste 8430#) ou Gisèle Bélem (987-3000, poste 4375#)

6 novembre 2003

>L'État régulateur : désuet ou indispensable?

Renseignements: Judith Trudeau (987-3000, poste 3783#)

4 décembre 2003

>La régulation marchande

Renseignements: Gisèle Bélem (987-3000, poste 4375#)

22 janvier 2004

>Le consumérisme politique

Renseignements: Emmanuelle Sauriol

19 février 2004

>Institutions économiques internationales

Renseignements: Gisèle Bélem (987-3000, poste 4375#)

18 mars 2004

>La société civile comme nouveau foyer de régulation?

Renseignements: René Audet (987-3000, poste 8430#) ou Julie Maurais (987-3000, poste 3362#)

15 avril 2004

>Régulation et pratiques de la société civile

Renseignements: René Audet (987-3000, poste 8430#) ou Marie-Lou Ouellet (987-3000, poste 3783#)

20 mai 2004

>Régulations hybrides

Renseignements: René Audet (987-3000, poste 8430#) ou Expert Ikonzi (987-3000, poste 2254#)

10 juin 2004

>Séminaire synthèse sur la régulation

Renseignements: René Audet (987-3000, poste 8430#), Gisèle Bélem (987-3000, poste 4375#) ou Marc-André Lafrance (987-3000, poste 3362#)

Calendrier des événements

Colloque

6e colloque annuel des étudiantes et des étudiants
Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)
Université du Québec en Outaouais
22 et 23 avril 2004
Renseignements: revue.ciriec@uqo.ca

Colloque de l'Association canadienne des sciences administratives (ASAC)
5 au 8 juin 2004
Université Laval
Renseignements: www.centor.ulaval.ca/asac2004/

Les enjeux du management social
18 et 19 juin 2004
Université Catholique de Lyon
Renseignements: aliu@univ-catholyon.fr

Colloque international sur la citoyenneté au travail
21 au 23 juin 2004
Université Laval
Renseignements: crimt@rlt.ulaval.ca / www.crimt.org

Développement durable et globalisation dans l'agroalimentaire
Colloque international de l'Association internationale d'économie alimentaire et agro-industrielle,
Société canadienne d'agroéconomie
23 et 24 août 2004
Université Laval, Québec
Renseignements: jean-philippe.gervais@eac.ulaval.ca

Congrès

La société des savoirs
72e Congrès de l'Acfas
10 au 14 mai 2004
Université du Québec à Montréal
Renseignements: www.acfas.ca

Voluntary Codes of Conduct for Multinational Corporations: Promises and Challenges
12 au 15 mai 2004, New York, May 12 - 15, 2004
Zicklin School of Business, Baruch College, The City University of New York
Renseignements: www.ICCA-corporateaccountability.org

Creating Actionable Knowledge
64e Congrès de l'Academy of Management
6 au 11 août 2004
Nouvelle-Orléans
Renseignements: www.aomonline.org

La GRH mesurée!
Congrès annuel de l'Association francophone en gestion des ressources humaines (AGRH)
1^{er} au 4 septembre 2004
Université du Québec à Montréal
Renseignements: agrh2004-esg@uqam.ca

Conférence

Globalisation et agroalimentaire: de Charlevoix à Doha, quel espace pour les initiatives d'agriculture durable?
Elizabeth Barham, Ph. D.
Professeure University of Missouri, Columbia,
Department of Rural Sociology
M^e Sophie Dufour
Avocate, spécialiste en droit commercial international
Benoit Girouard
Apiculteur, Président de l'Union biologique paysanne
16 avril 2004, 9 h 30 à 11 h 30
Pavillon des Sciences de la gestion, UQAM, salle R-M130

la chaire
économie et
humanisme



École des sciences de la gestion
Université du Québec à Montréal
Case postale 6192
Succursale Centre-Ville
Montréal (Québec) H3C 4R2

Téléphone : 514.987.3000
poste 6972#

Télécopieur : 514.987.3372

Courriel: ceh@uqam.ca

Visitez notre site Internet
www.ceh.uqam.ca

Inscrivez-vous à notre liste d'envoi électronique
ceh@uqam.ca

Bulletin de la Chaire Économie et Humanisme

Rédacteur en chef : Patrick Laprise

Graphisme : Jenny Desrochers

Collaborateurs : René Audet, Marie-Hélène Blais, Marc-André Lafrance, Ana Isabel Otero, Marie-Lou Ouellet

Le bulletin est publié une fois par mois par la Chaire Économie et Humanisme.
Pour soumettre un article, prière de consulter le site web www.ceh.uqam.ca.